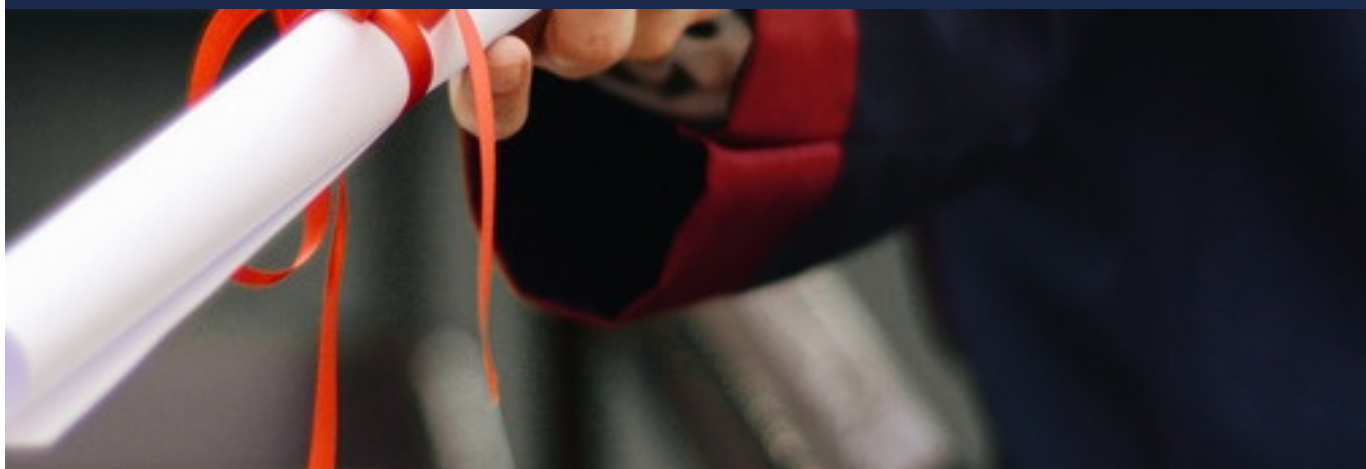


Accompagnement à la validation des acquis de l'expérience

Constituer son dossier d'expérience, valoriser ses compétences et préparer son passage devant le jury.



DURÉE	RYTHME	MODALITÉS	TARIF	SUIVI
30 h	Séances de 2 h à 3 h	Individuel · présentiel ou visioconférence	2 670 € net de taxe	Feuille d'émargement

01 Objectifs professionnels visés

À l'issue de l'accompagnement, le candidat sera capable de :

- Analyser le référentiel de la certification visée et repérer les compétences à démontrer.
- Sélectionner les activités professionnelles les plus représentatives de sa pratique au regard de ce référentiel.
- Décrire par écrit ses activités : contexte, missions, moyens utilisés, actions conduites, résultats obtenus et enseignements tirés.
- Rédiger le dossier d'expérience (livret 2) conforme aux attentes du certificateur, dans les délais fixés.
- Argumenter oralement ses choix professionnels et les compétences mises en œuvre, devant un jury.
- Répondre aux questions du jury avec des exemples précis et vérifiables issus de sa pratique.
- Décider de la suite de son parcours après les résultats : poursuite d'étude, formation complémentaire ou nouvelle présentation.

02 Finalité de l'accompagnement

L'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience aide le candidat à faire reconnaître ses compétences par une certification professionnelle. Il porte sur la constitution du dossier d'expérience et sur la préparation de l'entretien avec le jury. La décision de validation appartient exclusivement au jury du certificateur ; l'accompagnement porte sur la qualité de la démarche, du dossier et de la préparation.

03 Public concerné et prérequis

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne justifiant d'une activité en rapport avec le contenu de la certification visée, salariée, non salariée, bénévole ou volontaire.
- Salariés souhaitant faire reconnaître par une certification des compétences acquises sur le terrain.
- Demandeurs d'emploi préparant une reconversion ou consolidant leur employabilité.
- Travailleurs indépendants souhaitant certifier leur pratique professionnelle.

PRÉREQUIS

- Justifier d'une expérience en adéquation avec le diplôme ou le titre RNCP visé.
- Avoir un compte candidat actif sur la plateforme officielle France VAE.
- Participer à l'entretien de diagnostic initial obligatoire mené par l'AAP.
- Disposer de la notification de recevabilité délivrée par le certificateur en amont du démarrage de l'accompagnement, conformément aux règles de mobilisation du CPF sur EDOF.

Note : pour les candidats non éligibles ou non concernés par la plateforme France VAE (ex. : fonction publique, certifications non encore intégrées), Élite Coaching vous accompagne de manière personnalisée pour identifier le certificateur compétent et enclencher votre démarche de recevabilité.

04 Durée et organisation

- Durée totale : 30 heures par candidat, réparties en séances de 2 h à 3 h.
- L'accompagnement est personnalisé en fonction des besoins du candidat, de la date de dépôt du dossier et, lorsqu'il est disponible, du calendrier du jury.

05 Contenu détaillé

1 — CONSTITUER LE DOSSIER D'EXPÉRIENCE (LIVRET 2)

- Décrire les activités réalisées et l'expérience acquise.
- Formaliser quatre activités principales démontrant la maîtrise des compétences attendues pour la validation du diplôme visé.
- Valoriser ses compétences et mettre en évidence ses pratiques de travail, les processus utilisés, les stratégies adoptées, les actions correctives et les enseignements tirés.
- Se préparer aux mises en situation professionnelle prévues par le certificateur, le cas échéant.

2 — S'ENTRAÎNER À LA PRÉSENTATION DEVANT LE JURY

- Identifier le rôle et les attentes du jury.
- S'exprimer avec aisance et assurance.
- S'entraîner à répondre aux questions posées au moyen de simulations et de jeux de questions-réponses.

3 — PRÉPARER SA POURSUITE DE PARCOURS OU D'ÉTUDE

- En cas de validation totale, réfléchir à la poursuite d'étude ou de parcours.
- En cas de validation partielle ou d'absence de validation, analyser les résultats et préparer la poursuite du parcours.

06 Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques : lecture d'un référentiel de certification, méthode de description d'activité, règles de rédaction du dossier d'expérience.
- Entretiens individuels en face à face, en présentiel ou en visioconférence.
- Ateliers de rédaction individuels accompagnés, avec relecture et corrections commentées à chaque étape.
- Études de cas : analyse de dossiers anonymisés et de comptes rendus de jury, pour repérer ce qui convainc et ce qui manque.
- Simulations d'entretien avec le jury, avec retour structuré sur le contenu, la clarté et la posture.
- Questionnements orientés faisant émerger les éléments clés de la pratique professionnelle du candidat.

07 Moyens pédagogiques et techniques

- Outils d'aide à la réflexion et à la rédaction : fiche de situation.
- Document d'étapes permettant de suivre l'avancement de l'accompagnement.
- Documentation du certificateur : référentiel, notice du livret 2 et calendrier du jury lorsqu'il est disponible.

08 Évaluation, suivi et validation

EN COURS D'ACCOMPAGNEMENT

- Positionnement à l'entrée : fiche de préadmission, entretien individuel et auto-positionnement écrit sur la connaissance du référentiel.
- Suivi en cours d'accompagnement : aide à la valorisation de l'expérience (choix des situations, rédaction, vocabulaire, etc.), puis relecture commentée de chaque partie rédigée, avec les corrections attendues avant la séance suivante.
- Évaluation de la préparation à l'oral : simulations d'entretien avec grille d'observation renseignée et retour écrit.

FIN D'ACCOMPAGNEMENT ET VALIDATION

- Positionnement de sortie : degré d'avancement du dossier d'expérience (dossier en cours, complété à 80 % ou finalisé à 100 %).
- Validation : feuille d'émargement mentionnant les heures réalisées. La décision de délivrance de la certification relève exclusivement du jury du certificateur ; le déroulement des épreuves est fixé par celui-ci.
- Preuves conservées : document d'étapes, feuilles d'émargement des séances.

09 Tarif, financement et délais d'accès

TARIF ET FINANCEMENT

2 670 € net de taxe par candidat (exonération de TVA, article 261-4-4° a du code général des impôts), pour les 30 heures et l'ensemble des supports de travail.

Financements possibles, sous réserve d'acceptation par le financeur : Mon Compte Formation, employeur, OPCO, collectivité, France Travail, financement personnel. Paiement échelonné possible en cas de financement personnel, après un premier versement à l'inscription.

DÉLAIS D'ACCÈS

Sessions ouvertes toute l'année ; la première séance est programmée dans un délai de 2 à 4 semaines après validation du dossier de financement et réception de la décision de recevabilité.

Délai de rétractation : en cas de financement par Mon Compte Formation, le candidat dispose de 14 jours à compter de la validation de son dossier.

10 Informations pratiques

ORGANISME	ELITE COACHING — organisme certifié Qualiopi au titre des catégories d'action suivantes : actions de formation, bilans de compétences, actions de VAE.
FORMAT	Accompagnement individuel, en présentiel ou en visioconférence ; programme adapté en fonction du positionnement d'entrée du bénéficiaire.
CONTACT	contact@elitecoachingmartinique.com · 0596 53 77 95 / 0696 60 80 08

11 Intervenante

FABIENNE GIBOYAU

Bac + 5 en ressources humaines, titulaire d'un DU de Formateur d'adultes, ingénieure en formation, consultante spécialisée en bilan de compétences et en validation des acquis de l'expérience, référente handicap.

12 Accessibilité et situations de handicap

CONTACT ET AMÉNAGEMENTS

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Toute personne ayant besoin d'un aménagement (rythme, supports, durée des séances, matériel adapté, participation à distance) contacte la référente handicap avant l'inscription ; l'aménagement est étudié avec la personne et, si nécessaire, avec les acteurs relais du handicap.

Référente handicap : Fabienne GIBOYAU

Courriel : contact@elitecoachingmartinique.com

Téléphone : 0596 53 77 95 / 0696 60 80 08